

quelles nous répondîmes de manière à leur donner une entière satisfaction.

Nous avons visité la terre de Joseph Boily qui est établi ici depuis trente ans ; lorsqu'il alla se fixer à cet endroit il perdit les vêtements qu'il apportait en sorte que ni ses enfants, ni sa femme ni lui-même n'avaient d'habits de rechange. Par un acte d'échange de terre qu'il fit à la Malbaie, le notaire commit une erreur et, au lieu de recevoir \$250 pour cet échange, il fut obligé de payer cette somme à l'autre partie ; il tomba malade quatre ans après et depuis ce temps il n'a plus été en état de travailler ; il a sept garçons et trois filles, les garçons se mirent à l'ouvrage sur la terre de leur père, au lieu de s'en aller aux Etats-Unis, comme tant d'autres l'ont fait, et maintenant ils sont riches. Quatre de ses fils sont maintenant sur la terre paternelle, un reste sur un lot de colon avec ses deux plus jeunes frères où ils travaillent à défricher la terre pour leur usage ; ils ont en tout neuf cent soixante acres de terre, sur la ferme il y a seize vaches, dix jeunes têtes de bétail, quatre chevaux, quarante-quatre moutons et dix-sept cochons, tout sur cette ferme a une apparence d'aisance, le foin est beau et les récoltes sont bonnes.

Claude Villeneuve est, lui aussi, venu s'établir il y a trente ans, il est propriétaire de deux cent cinquante acres de terre, il a donné une terre à un de ses fils, deux autres restent avec lui ; il a vingt vaches et quatre chevaux.

Thomas Villeneuve, venu, ici il y a trente ans, possède 200 acres de terre bien améliorée, a de bonnes bâties bien remplies, 3 chevaux, 8 vaches à lait, et un set complet d'instruments d'agriculture améliorés. Sa valeur au rôle d'évaluation est de \$300, fruit de son travail.

S. Bouchard, du rang St Urbain venu il y a seize ans avec un capital de \$300 a acheté deux cents acres de terre ; il vaut maintenant \$2500. Il a deux cents minots